

LICENCE PROFESSIONNELLE du CNAM* PRODUCTIONS ANIMALES : CONSEILLER TECHNIQUE EN ÉLEVAGE

Arrêté du 10/04/2025

* CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers

QUELS MÉTIERS ?

- ◆ Conseiller agricole, conseiller technique agricole, conseiller d'entreprise agricole.
- ◆ Contrôleur de performance, contrôleur pointeur, inséminateur artificiel.
- ◆ Formateur, technico commercial (aliments, matériels...), technicien des services vétérinaires.
- ◆ Éleveur, technicien d'élevage, technicien spécialisé.

FICHE RNCP 40718

NIVEAU 6

DÉLIVRÉ PAR LE
MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA
RECHERCHE

POURSUITE D'ÉTUDES

- ◆ Master Management de projet et d'affaire du CNAM

PUBLIC CONCERNÉ & CONDITIONS D'ADMISSION

Accessible par voie d'apprentissage aux candidats post bac jusqu'à 29 ans révolus* ayant signé un contrat d'apprentissage avec un employeur du secteur professionnel.

*Limite d'âge non applicable dans certains cas (art. L6222-2 du Code du travail)

Pour entrer en formation, le candidat doit être titulaire :

- ◆ Soit d'un BTSA.
- ◆ Soit d'un BUT (Bachelor Universitaire de Technologie).
- ◆ Soit d'un autre diplôme de niveau 5 (Bac+2) après délibération de la commission d'admission de l'établissement.

La formation est également ouverte à des personnes en reconversion motivées par les productions animales.

APPRENTISSAGE 1 AN

INSCRIPTION ET
ADMISSION SUR
DOSSIER ET ENTRETIEN
INDIVIDUEL PERMETTANT
D'ÉVALUER LA
MOTIVATION ET LE
PROJET PROFESSIONNEL



ORGANISATION de la FORMATION

- ◆ Rémunération assurée par l'employeur, comprise entre 27 % et 100 % du SMIC selon l'âge et l'année de formation de l'apprenti.
- ◆ Possibilité d'obtenir différentes aides en fonction de sa situation (aide au permis, aides régionales, cartes d'étudiants des métiers...)

POSSIBILITÉ DE
RESTAURATION ET
D'HÉBERGEMENT SUR
DEMANDE

DURÉE de FORMATION

- ◆ De septembre à juillet. En présentiel
- ◆ Centre de formation : 600 heures réparties sur 16 semaines
- ◆ Entreprise : 36 semaines dont 5 semaines de congés payés.
- ◆ Alternance par périodes de 2 à 4 semaines.

Possibilité de parcours de formation individualisé après évaluation des acquis professionnels et scolaires.

RÉSULTATS



OBJECTIFS

Connaissances scientifiques :

- ♦ Zootechnie : maîtrise de l'alimentation, de la reproduction et de la sélection, connaissances en santé animale et en bien être.
- ♦ Connaissance de l'entreprise : approche systémique de l'entreprise agricole et des systèmes d'élevage.
- ♦ Connaissance de l'économie agricole, de la politique agricole et des filières.
- ♦ Connaissances et outils de l'environnement marketing et commercial d'une entreprise.
- ♦ Anglais scientifique et technique.

Compétences professionnelles :

- ♦ Réaliser le diagnostic des ateliers bovins, porcins de l'exploitation agricole.
- ♦ Réaliser un suivi technique pour proposer des solutions d'amélioration ou de résolutions de problèmes.
- ♦ Maîtriser les logiciels de bureautique pour réaliser une présentation de résultats grâce à des outils adaptés.
- ♦ Intervenir dans les techniques de commercialisation des produits.
- ♦ Utiliser de manière courante un anglais technique dans des échanges internationaux.
- ♦ Identifier les attentes des éleveurs afin de les accompagner dans leur prise de décision.
- ♦ Participer à la gestion collective de projet.

CONTENU de FORMATION

- ♦ Communication et conseil en élevage.
- ♦ Marketing et négociation conseil en élevage.
- ♦ Analyse de l'environnement technico-économique, écologique et social de l'entreprise.
- ♦ Diagnostic de l'entreprise et de ses élevages.
- ♦ Gestion de projet en situation de conseil en élevage.
- ♦ Connaissance de l'animal et de ses produits.
- ♦ Les leviers techniques d'action du conseil en élevage.
- ♦ Anglais de spécialité.

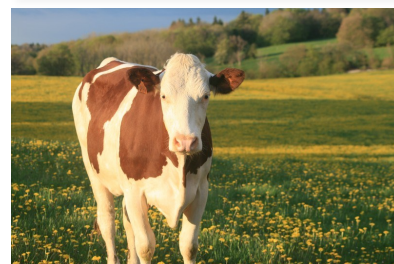
ÉVALUATION - VALIDATION

La certification repose sur les 3 composantes suivantes :

- ♦ La réussite à des examens écrits ou oraux attestant l'acquisition des connaissances fondamentales et appliquées permettant l'exercice de l'emploi et des métiers référencés.
- ♦ La réalisation d'un rapport d'activité et d'un projet tuteuré. Ces projets donnent lieu à la production d'un rapport et d'un mémoire, soutenus oralement devant un jury mixte (professionnels et enseignants).
- ♦ La période en entreprise est évaluée en 3 étapes : le mémoire, la soutenance et l'évaluation au travers des grilles renseignées par le maître d'apprentissage.

FILIÈRES ÉTUDIÉES :

BOVIN LAIT, VIANDE
PORC



Cette formation adaptée permet de répondre à la demande des entreprises de conseil.

Les périodes dans une entreprise du secteur permettent aux apprentis d'acquérir un bon niveau de pratiques professionnelles.



TARIF

APPRENTISSAGE :
FINANCEMENT PAR LES
OPCO.

CFAA du Doubs
10 rue François Villon
25000 Besançon
Tél : 03 81 41 96 40
cfa.doubs@educagri.fr
chateaufarine.educagri.fr

Site internet



Responsable de formation :

Laurence Martin
laurence.martin1@educagri.fr

Pour les personnes en situation de handicap, contacter :
refhandi.chateaufarine@educagri.fr



COFINANCÉ
PAR L'UNION
EUROPÉENNE

